



L'Ancêtre

Bulletin
de la Société de généalogie de Québec

ISSN 0316 - 0513

6

2

octobre 1979

SOMMAIRE

- | | |
|--|----|
| - Propos autour de la catholicité de mes ancêtres
Tardif | 35 |
| par Henri-P. Tardif | |
| - Hameaux, écarts et lieux-dits | 51 |
| par G.-Robert Tessier | |
| - Régions et départements de France | 52 |
| - Nouveaux membres - changements d'adresse - nouvelles
publications | 54 |
| - Paul Bertrand dit St-Arnau | 55 |
| par Paul Bertrand | |
| - Les Fournier de la rue Scott à Québec et
généalogie | 57 |
| par Paul-André Fournier | |
| - Service d'entraide | 60 |
| - Chronique - Nouvelles | 62 |
| par Raymond Gingras | |
| - Invitation | 64 |

LA SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC, auparavant Société Canadienne de Généalogie, (Québec), est une corporation à but non lucratif, créée par lettres patentes émises le 27 octobre 1961.

Elle favorise l'entraide des membres, la recherche sur la généalogie et l'histoire des ancêtres et des familles, et la diffusion des connaissances généalogiques par les conférences et la publication des travaux de recherches.

Le Comité des publications dirige l'édition des publications telles que les Contributions (principalement des répertoires de mariages), les Cahiers spéciaux, les cartes historiques et le présent bulletin L'Ancêtre. Les textes n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Michel Fragasso
Vice-président: Jacques Fortin
Secrétaire: Françoise B. Doddridge
Trésorière: Fernande Moisan
Publiciste: Daniel Guillot
Bibliothécaire: Diane Duval
Conseiller: Henri-P. Tardif

COMITÉ DES PUBLICATIONS

Président: G.-Robert Tessier
Secrétaire: Cora Houdet
Henri-P. Tardif
Gaston Brosseau
René Bureau

Collaborateurs: Raymond Gariépy
Michel Langlois
Dominique Gauvin
Berthe Tessier

RESPONSABLES DE LA DISTRIBUTION

Julienne et Henri de Varennes

Pour toute information ou réclamation concernant votre exemplaire de L'Ancêtre, prière de communiquer avec les responsables à l'adresse de la Société.

Ce bulletin est en vente au prix de \$1.50 l'unité.
Il est envoyé gratuitement aux membres de la Société
de Généalogie de Québec. Cotisation annuelle due le
1er janvier:

Membre individuel	\$15.00
Etudiant	\$ 8.00
Membre à vie	\$200.00

Dépot légal - Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0316-0513 - Bibliothèque nationale du Québec

PROPOS AUTOUR DES ACTES
DE LA CATHOLICITE
DE MES ANCÊTRES TARDIF

par H.P. Tardif

INTRODUCTION

Depuis des siècles, l'Eglise catholique a tenu des registres de catholicité où sont inscrits les baptêmes, mariages et sépultures de ses fidèles. Au Québec, ces registres servent aussi de registres de l'état civil. Lors d'une compilation de ces actes de la catholicité ou de l'état civil, faite récemment pour une branche de mes ancêtres Tardif (réf. 1) et au cours de certaines pérégrinations généalogiques dans le passé de mes ancêtres, plusieurs questions se sont posées auxquelles j'ai essayé de répondre.

Comme plusieurs autres généalogistes amateurs se poseront probablement des questions semblables à l'occasion, surtout à la lecture d'actes de l'état civil, j'ai cru utile de publier le fruit de mes recherches. Ces questions portent sur un grand nombre de sujets variés qui, sans être tous importants, ont piqué ma curiosité, d'autant plus qu'ils concernaient directement mes ancêtres. Ces sujets sont les suivants:

- Inhumation dans les églises.
- Dispenses d'empêchement de mariage.
- Revalidation du mariage.
- Age minimum au mariage.
- Age au décès.
- Baptême sous condition.
- Noms de baptême.
- Surnoms.
- Prénoms correspondant à la fête du jour.
- Prénoms masculins-féminins.
- Prénoms héréditaires.
- Patronymes composés.
- Jumeaux.
- Double parenté et frérots.
- Population de Tardif.

Dans plusieurs cas, des réponses au moins partielles ont été trouvées après consultation de références appropriées (2 et 3). Dans d'autres cas, surtout en ce qui concerne les prénoms, les questions ou observations ne sont posées que par curiosité ou amusement. Toutefois, la diversité des sujets indique bien le grand intérêt que peut susciter la lecture des actes de l'état civil et le plaisir de trouver des réponses à toutes les questions soulevées.

INHUMATION DANS LES EGLISES

L'ancêtre Etienne Tardif de la quatrième génération fut inhumé dans l'église ou, plus précisément dans le sol de l'église, de Kamouraska, le 2 avril 1811. Son épouse, Marie-Catherine Nadeau, fut ensevelie dans la même église,

sous l'allée centrale, le 29 décembre 1829. De 1795 à 1900, au moins 153 personnes furent inhumées dans cette église. Qui enterrait-on dans les églises et quelles étaient les raisons de cette pratique?

Le code de droit canonique (réf. 1, Tome 3, p. 47) dit que le lieu de sépulture des corps des fidèles défunts peut être: a) une fosse creusée dans la terre; b) un tombeau préparé à l'avance dans un cimetière ou une église, mais, s'il s'agit d'une église, placé au-dessous du sol, sauf pour le Souverain Pontife dont le tombeau peut être élevé au-dessus du sol.

Le code dit aussi qu'on peut ensevelir dans leurs églises les évêques résidentiels, les abbés, les prélats, les personnes royales, le Souverain Pontife mais, en dehors de ces exceptions et de celles que peut autoriser une coutume légitime ou une dispense de l'Ordinaire, les sépultures doivent être faites dans les cimetières régulièrement bénits.

Il n'en fut pas toujours ainsi. Dans les siècles passés, il semble que les fidèles pouvaient se faire enterrer dans le sol de leur église. Au tout début, ce privilège était réservé aux martyrs, confesseurs, évêques, à ceux dont la vie édifiante honorait l'Eglise ou qui avaient rendu de grands services. Eventuellement, ce privilège fut étendu à tous les fidèles moyennant une somme modique que même les faibles bourses pouvaient se permettre. Des registres indiquent qu'en France cette pratique existait dès le XIVe siècle et qu'elle se continuait jusqu'au XVIIIe siècle, pour faire de certaines églises de vrais nécropoles. Il y avait des emplacements privilégiés près du chœur, sous la chaire, près de l'autel, sous la statue de tel ou tel saint ou, par humilité, près de l'entrée de l'église pour être "piétinés" par les fidèles en rémission de leurs péchés. Cette volonté d'être ensevelis dans l'église paroissiale correspondait au désir de faire participer plus étroitement les défunts aux prières des vivants et des prêtres à l'autel.

Dans tous les cas, le lieu de sépulture était indiqué avec précision dans le nécrologe; par exemple: le chœur, l'avant-chœur, le sanctuaire, le bas-côté gauche, etc.

Avec le temps, le sol des églises s'emplit de corps et les nefs des chapelles latérales s'emplirent de tombes, parfois jusqu'à hauteur d'homme. A cause de la putridité et de l'état du sol en plus des émanations, on réalisa éventuellement l'insalubrité de ces conditions. Une déclaration de Louis XVI du 10 mars 1776 et le décret de Frochot du 12 juin 1804 mirent fin à ces inhumations en raison du danger qu'elles présentaient pour la santé publique. Le décret se lisait comme suit:

"Aucune inhumation n'aura lieu dans les églises, temples, synagogues, hôpitaux, chapelles publiques et généralement dans aucun des édifices clos et fermés où les citoyens se réunissent pour la célébration de leur culte."

Ce décret d'une portée absolue subit des exceptions en faveur des archevêques, évêques, curés, patrons d'une église, hauts justiciers, fondateurs de chapelles ou autres personnes avec l'autorisation spéciale du président de la république pendant de nombreuses années.

Au Canada, cette pratique d'inhumer les corps dans le lieu même du culte exista pendant de nombreuses années. Vers 1910, pour raison de santé publique, le Bureau provincial d'Hygiène défendit d'inhumer sous les planchers. Mais on continua d'inhumer les personnages importants dans des cryptes construites sous l'église.

DISPENSES D'EMPECHEMENT DE MARIAGE

La lecture des actes de mariage révèle plusieurs cas de dispenses d'empêchement de mariage. Ces empêchements avaient pour cause la consanguinité, l'affinité ou la parenté spirituelle. Sur les 467 mariages compilés, dix ont bénéficié d'une dispense d'empêchement à différents degrés de consanguinité en ligne collatérale. Dans un autre cas, celui de Hilaire Tardif et de Marie-Louise Hudon, l'empêchement provenait du 4e degré égal d'affinité. Finalement, le cas le plus intéressant est celui du premier ancêtre, Olivier Le Tardif, dont l'acte de mariage indique: *"Il ne fut trouvé aucune opposition ou empêchement canonique excepté celui de la consanguinité ou affinité spirituelle par eux contractée pour avoir le dit Le Tardif tenu sur les fonts de baptême l'un des enfants de la dite Eymard, duquel empêchement canonique ils ont été dispensés par Notre Saint Père le Pape Innocent X..."*. Il m'a semblé intéressant d'approfondir toute cette question d'empêchements et de dispenses.

Par définition, dans le code du droit canonique (réf. 1, Tome 2, p. 447), la dispense a pour effet de lever l'empêchement qui constituait un obstacle à la célébration valide ou licite du mariage. Ces empêchements sont de deux sortes: a) dirimants lorsqu'ils sont un obstacle non seulement à la licéité mais aussi à la validité du mariage, et b) prohibants lorsqu'ils défendent de contracter mariage sans le rendre nul.

Les empêchements dirimants sont: défaut d'âge, impuissance absolue, mariage antérieur, ordre sacré, voeu solennel, disparité de culte, rapt, adultère, consanguinité, affinité, parenté spirituelle et honnêteté publique. Les empêchements prohibants sont: les premiers voeux de chasteté, la parenté légale et la religion mixte. Dans plusieurs cas, on peut trouver des raisons ou des causes justifiant une dispense à l'empêchement de mariage. Toute dispense suppose une cause juste et proportionnée à la gravité de l'empêchement.

La consanguinité telle que définie par l'Eglise est la parenté proprement dite, c'est-à-dire la parenté de sang. Cette parenté est directe si elle unit des personnes qui descendent l'une de l'autre et collatérale si elle réunit des personnes qui descendent non pas l'une de l'autre mais d'un ancêtre commun.

Dans le droit canonique, on établit ce degré de parenté en ligne directe en additionnant le nombre de générations ou de degrés (un degré par génération) séparant l'intéressé de l'ancêtre ou du descendant (voie ascendante et voie descendante). Par exemple, un père et un fils sont parents au premier degré. En ligne collatérale, on ne compte les degrés que dans une seule ligne, choisissant la ligne la plus longue en cas d'inégalité. Ainsi, le frère est parent au premier degré, le cousin germain au deuxième degré, un cousin issu de germain au troisième degré, le petit-fils et l'arrière petit-fils issus d'une branche collatérale, au troisième degré. Mais en droit canon, le degré

de parenté est souvent exprimé par les deux chiffres indiquant le nombre de générations séparant chacun des intéressés à l'auteur commun. Ainsi, deux cousins germains sont parents au 2e et 2e degré (du 2 au 2) et un oncle et son neveu, au 2e degré (ligne la plus longue), ou plus communément du premier au deuxième degré.

Le droit canonique considère nul tout mariage entre descendants et ascendants tant naturels que légitimes et n'accorde aucune dispense. En ligne collatérale, le mariage est nul jusqu'au troisième degré, mais on peut obtenir dispense, sauf au premier degré.

Dans le droit civil, par contre, on calcule le degré de parenté en remontant à l'ancêtre commun et en redescendant au parent. En d'autres mots, on totalise les degrés qui séparent chacun des intéressés de l'ancêtre commun. Ainsi, le frère est parent au deuxième degré, le cousin germain au quatrième et le cousin issu de germain au sixième degré.

L'affinité est le "lien" qui existe entre un mari et les consanguins de sa femme, ou entre une femme et les consanguins de son mari. Ces degrés d'"affinité" se comptent comme ceux de la consanguinité. Le droit canonique tient pour nul tout mariage avec empêchement d'affinité en ligne directe à tous les degrés, c'est-à-dire qu'un veuf ne peut épouser ni la mère de son épouse ni la fille qu'elle aurait eue d'un autre. En ligne collatérale, le mariage est nul jusqu'au deuxième degré inclusivement.

En dernier lieu, l'Eglise considère aussi les relations spirituelles nées du baptême de façon semblable aux liens de parenté qui résultent de la communauté de sang. De ce parallèle découle l'empêchement dirimant de parenté spirituelle qui existe entre le baptisé et le baptisant, le baptisé et sa marraine, la baptisée et son parrain. Toutefois, c'est un empêchement mineur et la dispense en est facilement accordée.

Tout ceci nous fait comprendre beaucoup mieux les raisons pour les dispenses d'empêchement de mariage, surtout celle que dut obtenir Olivier Le Tardif lorsqu'il maria une veuve dont un fils était son filleul. Ces dispenses sont peut-être plus rares maintenant car, avec le nouveau code canonique, les empêchements de consanguinité ont été ramenés du 4e au 3e degré.

CONVALIDATION DE MARIAGE

On observe aussi dans le répertoire (réf. 1) des cas de convalidation ou de revalidation du mariage. Lorsqu'on découvrait après le mariage que les époux avaient contracté un mariage sans dispense alors qu'il y avait empêchement dirimant, tel que parenté à un degré prohibé, le mariage était déclaré nul canoniquement et les enfants, s'il y en avait, étaient illégitimes! La réhabilitation, ou la nouvelle célébration du mariage, était donc nécessaire et elle devait avoir lieu aux deux conditions suivantes: a) cessation de l'empêchement dirimant par l'obtention d'une dispense, et b) renouvellement du consentement.

Si l'empêchement était connu du public, le consentement devait être renouvelé par les deux parties en présence du curé et de deux témoins (réf. 1, Tome 2, pp. 409 à 522). Cette revalidation réunissait les deux époux religieusement et les enfants étaient déclarés "légitimes et habiles à succéder à tous leurs biens."

Ces cas étaient assez fréquents parce que pendant plusieurs années les gens étaient assez isolés dans leur village et se mariaient entre eux sans savoir qu'ils étaient parents par leurs ancêtres. Lorsque l'on découvrait une situation semblable pour cause de consanguinité ou d'affinité, on devait demander une dispense au Saint-Siège qui, en principe, avait seul le droit de l'accorder. Plus tard, les évêques obtinrent ce pouvoir décisionnel dans leurs diocèses.

Au moins deux cas semblables ont été observés. Le 10 février 1834, Marie-Hénédine Tardif se marie à St-André, et le 16 octobre 1834 il y a réhabilitation du mariage à cause de la dispense donnée à l'empêchement au mariage du 3e au 4e degré de consanguinité. Le second cas est observé à St-Denis en 1865. Le mariage de Marie-Sophie Tardif le 29 août 1865 est réhabilité le 12 février 1866 vu la dispense du 4e degré de consanguinité.

AGE MINIMUM AU MARIAGE

Mon premier ancêtre, Olivier Le Tardif, se maria le 3 novembre 1637, à l'âge d'environ 35 ans, avec Louise Couillard, née le 30 janvier 1625, donc âgée de douze ans et neuf mois seulement. Le droit ecclésiastique actuel indique que pour se marier valablement l'homme doit avoir seize ans accomplis et la femme quatorze ans accomplis (réf. 1, Tome 2, pp. 409 à 522).

Mais quelles étaient les règles du droit canonique concernant cette question au 17e siècle? D'après François Lebrun (réf. 4), le droit canonique du mariage s'élabora au 12e siècle et prit sa forme définitive sous le Pape Alexandre III. Le Concile de Latran en 1215 accepte les conditions du mariage telles que formulées. D'après ce code antérieur, pour que le mariage soit valide et régulier aux yeux de l'Eglise, il fallait que les époux aient atteint l'âge de la puberté juridique, c'est-à-dire douze ans pour les filles, quatorze ans pour les garçons. L'impuberté au-dessous de ces âges était considérée comme incapacité absolue conformément au droit romain, c'est-à-dire à la règle déjà suivie à Rome. Si on prouvait qu'une personne n'avait pas atteint sa puberté physique malgré son âge, il y avait empêchement dirimant absolu et le mariage était nul.

Sous la révolution française, la loi du 20 septembre 1792 retarda d'un an l'âge minimum, c'est-à-dire 13 ans pour les filles et 15 ans pour les garçons; ce n'est que beaucoup plus tard que les conditions furent changées à celles existant actuellement. Mais au 17e siècle, il était parfaitement légal pour une femme de se marier en très bas âge, et on observait plusieurs cas semblables au début de la colonie. De fait, Barbe-Delphine, la fille d'Olivier Le Tardif, se marie à l'âge de 13 ans et demi. En examinant le premier recensement de 1666, on est frappé par le jeune âge des épouses et par la grande différence d'âge entre époux. Un examen rapide et approximatif de ce recensement indique que, dans au moins 175 mariages sur 490, l'âge de l'épouse au mariage variait entre 13 et 20 ans. Quelques exemples donnés au tableau 1 montrent bien que l'épouse au mariage était souvent très jeune. Une autre façon probablement valable d'observer ce phénomène est de déterminer la différence d'âge entre époux, et cet examen statistique fut fait pour tous les couples mentionnés dans ce recensement. Les résultats donnés au tableau 2 indiquent qu'il y a très peu de couples où l'homme est plus jeune que la femme, mais chez 425 couples sur un total de 490, l'homme est d'un âge égal à celui de la femme ou jusqu'à 19 ans son aîné. En d'autres mots, chez tous ces couples la femme est beaucoup plus jeune que l'homme et la raison en est qu'elle se mariait en très bas âge pour des motifs qui ont certainement déjà été expliqués ailleurs.

TABLEAU 1

Age de l'épouse au mariage

Recensement de 1666

<u>Age au recensement de 1666</u>			<u>Age approximatif de l'épouse au mariage</u>
<u>Mari</u>	<u>Epouse</u>	<u>Ainé</u>	
34	22	8	13
24	15	-	14
33	20	3	16
27	16	1	14
38	22	7	14
34	27	12	14
34	19	5	13
48	28	14	13
26	21	6	14
35	17	4	12
50	27	12	14
28	17	2	14
33	14	-	13
31	17	2	14
35	24	11	12
30	14	-	13
28	15	-	14
27	16	-	15
40	27	13	13
30	15	1	13
45	30	16	13
38	20	6	13
38	28	14	13
40	30	16	13
25	15	1	13

AGE AU DÉCÈS

Ce qui nous frappe lorsqu'on examine les actes de l'état civil anciens, c'est le grand nombre de décès d'enfants en bas âge mais aussi, malgré tout, le nombre relativement élevé d'adultes qui se rendaient à un âge très avancé. Le tableau 3 donne quelques chiffres à ce sujet. Dans le comté de Kamouraska et les paroisses avoisinantes, sur 486 décès de Tardif entre 1740 et 1970, on trouve 196 enfants décédés soit avant leur naissance ou avant un an. Le taux de décès à la naissance et dans les premiers mois était très élevé surtout jusqu'aux années 1900. Sans faire une analyse sérieuse de la mortalité infantile, nous observons souvent que l'acte de baptême est suivi très rapidement de l'acte de décès. En fait, sur 1251 naissances, 225 enfants ne dépassent pas l'âge de deux ans car ils mourraient en très bas âge, généralement avant la fin de la première année. Ceci représente un taux de survie de 82% pour toute la période considérée; ce taux étant bien plus élevé que le taux réel des années 1600 et 1700 et variant beaucoup avec les périodes et les régions pour différentes raisons. Nous pourrions examiner ces chiffres siècle par siècle, mais là n'est pas le but de nos propos. Par contre, on trouve aussi 119 personnes âgées de 60 ans et plus à

TABLEAU 2

Différence d'âge entre époux

Recensement de 1666

<u>Différence d'âge</u>	<u>Nombre de couples</u>	<u>Différence d'âge</u>	<u>Nombre de couples</u>	<u>Différence d'âge</u>	<u>Nombre de couples</u>
-17*	1	- 1	22	15	24
-16	2	0	29	16	15
-15	0	1	18	17	11
-14	2	2	23	18	12
-13	0	3	21	19	10
-12	4	4	14	20	6
-11	1	5	28	21	2
-10	5	6	20	22	5
- 9	3	7	18	23	3
- 8	2	8	24	24	1
- 7	1	9	22	25	2
- 6	2	10	43	26	1
- 5	6	11	18	27	1
- 4	0	12	19	28	1
- 3	3	13	22	29	0
- 2	9	14	12	30	1
				44	1

*Les chiffres négatifs indiquent que l'homme est plus jeune que la femme.

Total: 490 couples

TABLEAU 3

Age au décès

<u>Age</u>	<u>Nombre</u>	<u>%</u>		
Naissance à 1 jour	48	9.9	} 199 décès de la naissance à 1 an ou 41.0%	} 280 décès de la naissance à 20 ans ou 57.6%
1 jour à 1 semaine	16	3.3		
1 semaine à 1 mois	42	8.6		
1 mois à 1 an	93	19.1		
1 an à 2 ans	26	5.4	} 158 décès entre 1 et 60 ans ou 32.5%	
2 ans à 5 ans	22	4.5		
5 ans à 10 ans	18	3.7		
10 ans à 20 ans	15	3.1		
20 ans à 30 ans	23	4.7		
30 ans à 40 ans	21	4.3	} 119 décès entre 60 et 100 ans ou 24.5%	
40 ans à 60 ans	33	6.8		
60 ans à 70 ans	20	4.1		
70 ans à 80 ans	47	9.7		
80 ans à 90 ans	39	8.0		
90 ans à 100 ans	13	2.7		
Age non indiqué	10	2.1		
Total	486	100%		

leur décès, avec un très grand nombre, soit 52, au-dessus de 80 ans. Entre l'âge de 5 et 60 ans, on note également plusieurs cas de décès pour cause d'accident. Il semble donc que même au début de la colonie, malgré la vie dure et les privations de toutes sortes, un grand nombre de personnes vivaient jusqu'à un âge très avancé. Mentionnons en terminant qu'un certain nombre d'erreurs ont été observées dans l'âge au décès et qu'il faut constamment le vérifier avec la date de naissance pour en être certains. En ces temps anciens, on ne faisait pas plus attention à l'exactitude des dates qu'à celle des noms ou de l'orthographe.

BAPTÊME SOUS CONDITION ET ONDOIEMENT

Les actes de baptême révèlent qu'un grand nombre de nouveaux-nés étaient ondoyés ou baptisés sous condition. Le code du droit canonique (réf. 1, Tome 2, p. 217) distingue le baptême solennel, administré selon tous les rites et toutes les cérémonies, et le baptême non solennel ou privé, qui pouvait être administré licitement par tout individu dans le cas de péril de mort. Le baptême doit être administré selon tous les rites et toutes les cérémonies que prescrivent les rituels approuvés, et la coutume d'ondooyer les enfants et de renvoyer à plus tard les cérémonies du baptême est contraire au droit commun et ne peut être pratiquée que dans les conditions bien définies, tel le danger de mort. Dans ce dernier cas d'ondoisement à la maison, les rites et les cérémonies doivent être donnés plus tard lorsque les conditions le permettent.

Sur 1251 naissances, on note au moins 8 baptêmes sous condition, c'est-à-dire d'enfants déjà ondoyés à la maison, et environ 37 ondoisements à la maison d'enfants souvent anonymes décédés peu après, la journée même ou le lendemain. Ces cas étaient relativement fréquents jusqu'au début des années 1900 mais ne se rencontrent que très rarement maintenant.

NOMS DE BAPTÊME

A la lecture des actes de l'état civil du 17^e au 20^e siècle, on constate que les noms de baptême employés ont beaucoup changé au cours des années. Un grand nombre de prénoms usuels au cours de cette période ont disparu et ont été remplacés par d'autres qui n'existaient pas auparavant. D'où venaient ces prénoms anciens que l'on trouve curieux aujourd'hui? Eh bien! nous savons tous que par tradition le nom conféré au baptême dans les civilisations chrétiennes devait être un nom de saint. C'était le cas particulièrement en France où la loi du "Germinal, An XI" décréta que tous les prénoms devaient être choisis parmi "les noms en usage dans les différents calendriers et ceux des personnages connus de l'histoire ancienne". On choisissait donc souvent comme prénom le nom du saint du jour donné par le calendrier religieux, et les préposés à l'état civil refusaient d'enregistrer des prénoms qui n'étaient pas des noms de saints.

Ces noms de saints sont donnés dans le catalogue général des saints de l'Eglise romaine contenu dans le livre appelé "Martyrologe". Il s'y trouve entre dix et vingt saints par jour et souvent une bonne douzaine du même nom. Il y a donc un nombre infini de saints dignes du culte de celui que l'Eglise a mis sur les autels, mais en fait il y en a des milliers dont on ne rencontre pas les noms dans les calendriers courants. En arrivant à ces calendriers religieux, on assigne un saint à chaque jour pris dans la série du Martyrologe, mais on choisit de célébrer un saint plutôt qu'un autre dépendant des diocèses, des régions ou des pays.

Par curiosité, en compilant les actes de l'état civil de la référence 1, j'ai conservé aux tableaux 4 et 5 les noms qui me paraissaient anciens et curieux ainsi que les noms très nombreux se terminant en "a" et en "ine", mais je n'ai pas vérifié avec le Martyrologe si tous ces noms étaient des noms de saints. Malheureusement, dans un grand nombre de cas, les noms ne sont pas épelés correctement, par exemple: Armance - Hermance, Ozilia - Auxilia, Alphège - Elphège, Atalie - Athalie, Jervais - Gervais; ou bien, un diminutif est employé: Luce - Lucie, Zélie ou Zélia pour Exilia; ou bien encore, le même prénom n'est pas toujours employé pour la même personne, de sorte qu'il faut vérifier constamment tous ces noms pour être certain d'avoir la bonne personne!

Cette pratique très stricte de donner au baptême des noms de saints s'est atténuée peu à peu, d'autant plus que la coutume de donner les noms de Joseph ou Marie à tous les garçons ou filles, laquelle devint générale au Canada français, servit d'excuse pour donner des noms à la mode des années. C'est ainsi que, depuis les années 1900, l'on a vu apparaître quantité de pré-noms connus qui n'étaient pas utilisés au siècle précédent ou de prénoms complètement nouveaux pour culminer, à St-David d'Estcourt en 1976, avec un noble descendant d'Olivier Le Tardif du nom de Janick-Jason-Jonathan Tardif! Le tableau 6 montre quelques uns de ces prénoms qui sont assez différents des prénoms populaires aux siècles précédents, montrés aux tableaux 4 et 5. Un très grand nombre de ces prénoms, tels Ginette, Jeannine et Marjolaine, n'apparaissent pas encore au Martyrologe mais heureusement personne ne s'en formalise.

SURNOMS

Dans plusieurs cas, on note aussi des "surnoms" donnés à certaines personnes plus tard dans la vie. Ces surnoms devaient être employés assez couramment pour que l'officiant crusse bon, dans bien des cas, de le mentionner dans l'acte de l'état civil. Dans d'autres cas, on s'en aperçoit par la comparaison des actes de baptême, de mariage et de sépulture. En voici quelques exemples:

B 17 mars 1854	Julie Victoire - surnommée Victorienne
S 24 avril 1933	Marie-Anne-Hermine - alias Mary Tardif
B 31 août 1874	Marie-Cédélice - surnommée Cédulie
B 24 juin 1860	Pierre Philippe Joseph Arius - surnommé Carolus
B 8 avril 1886	Marie-Emilie - surnommée Amélia
B 30 janvier 1906	Joseph Théodore Marcellin - surnommé Marcel
S 2 novembre 1938	Marie-Claire - alias Luména
S 27 septembre 1876	Décès de Hildegarde, fille de Charles "Cécime"

PRENOMS CORRESPONDANT A LA FETE DU JOUR

Certaines personnes ont été baptisées du nom de la fête du jour. Cette pratique était assez courante, du moins en ce qui concerne les fêtes de Noël, de la Toussaint et de Pâques, malgré que les noms de Noël et Pascal aient aussi été donnés à des enfants nés une journée autre que celle de ces fêtes. Sur six enfants nés le 25 décembre ou la veille, quatre furent nommés Noël ou Noëlla, et deux eurent d'autres noms. Il m'a été impossible de vérifier si les Pascal étaient nés le jour de Pâques ou si ces noms étaient donnés par tradition ou autres motifs. Ces personnes sont mentionnées ci-dessous:

TABLEAU 4

Actes de l'Etat Civil des Tardif (réf. 1)

Noms utilisés fréquemment de 1700 à 1900

MASCULINS

Achille	Démétrius	Hermas	Octave
Adélar	Didyme	Herménégilde	Onésime
Adjusteur	Dominique	Hyacinthe	Ovila
Alexandre	Egide	Hyppolithe	Phili
Amable	Elie	Ignace	Philémon
Ambroise	Elias	Israel	Phydime
Archibald	Elphège	Josaphat	Polydore
Arius	Elzéar	Justinien	Tancrède
Barthélémi	Enotique	Letus	Télesphore
Bénonie	Euclide	Ludovic	Thaddée
Boromé	Eusèbe	Magella	Théodore
Calixte	Eustache	Magloire	Théodule
Camille	Ezodias	Majorique	Théophile
Carolus	Fabien	Martial	Thimothe
Chysogone	Firmin	Maxime	Toussaint
Chrysologue	Flavien	Mazénod	Valentin
Chrysostôme	François-Xavier	Narcisse	Vital
Cléophas	Gaudiose	Nathaniel	Zéphirin
Clovis	Gédéon	Nazaire	Zothique
Cyprien	Guillaume		

FEMININS

Adélaïde	Cléopée	Hortense	Olympe
Aglaé	Déméris	Joseph	Ozilde
Anaïs	Egippe	Laurentienne	Philomène
Anastasie	Eléonore	Léone	Salomé
Antoinette	Emerence	Léonie	Scholastique
Arthémise	Eugénie	Léontine	Sophonie
Atalie	Euphémie	Marie-Darie	Théotiste
Basilisse	Gérolide	Marie-Osise	Valérie
Bernadette	Gorgonie	Mathilde	Winifrede
Célanire	Hildegarde		

26 décembre 1840	Noël, fils de Hyacinthe Tardif de St-André
25 décembre 1924	Joseph Noël Roger, fils de Charles Tardif de St-Patrice
25 décembre 1928	Marie Lucille Noëlla, fille de Georges Tardif de St-Germain
25 décembre 1954	Marie Léa Noëlla, fille de Léo Tardif de St-Patrice
1 novembre 1821	Joseph Toussaint, fils de Nicolas Tardif de St-Louis
9 avril 1783	Pascal, fils d'Etienne Tardif de St-Louis
28 mars 1812	Pascal, fils de Hyppolite Tardif de St-Louis
24 avril 1813	Pascal, fils de Pascal Tardif de St-André

PRENOMS MASCULINS-FEMININS

Un de mes ancêtres a Joseph-Marie comme prénom, et une descendante Tardif de prénom Marie-Onésime vécut à St-André de Kamouraska de 1835 à 1918, ce qui m'a fait me poser quelques questions sur la fréquence de l'utilisation des noms masculins-féminins. Nous savons bien que certains prénoms s'emploient soit au masculin soit au féminin, tels Claude, Dominique et Camille, mais ils sont très peu nombreux. J'ai remarqué aussi le nom de Joseph-Ange (B 13 mai 1925 à St-Alexandre) certainement la contrepartie de Marie-Ange. Et pourquoi pas... les anges n'auraient-ils pas de sexe? Les prénoms Anne et Marie ont été employés très longtemps au masculin en France ainsi qu'au Canada français au début de la colonie. Ce Joseph-Marie, mon ancêtre de la quatrième génération,

TABLEAU 5

Actes de l'Etat Civil des Tardif (réf. 1)

Noms féminins se terminant en "A"

Adéline	Bertha	Exima	Lucia
Alberta	Brésilia	Fabiola	Luména
Alfréda	Camilla	Fédéla	Malvina
Albina	Carmela	Fédéra	Nélida
Alexina	Céline	Florida	Noëlla
Alida	Clara	Georgiana	Oliva
Alma	Clarilda	Georgina	Paula
Alviana	Claudia	Héléna	Régina
Alvina	Delima	Hosanna	Rita
Amanda	Delvina	Irma	Rosa
Amarilda	Derilda	Isola	Rosanna
Angela	Dorilda	Julia	Sara
Anita	Emilia	Laurenza	Séphora
Anna	Emma	Laura	Suzanna
Antonia	Elmina	Léa	Ulmina
Auxilia	Exilda	Léona	Véléda
Azilda	Exilia	Lina	

Noms féminins se terminant en "INE"

Adéline	Christine	Hermine	Marcelline
Adelphine	Clémentine	Hombéline	Martine
Albine	Delphine	Honorine	Obéline
Alphonsine	Euphrosine	Justine	Séraphine
Alvine	Evangéline	Joséphine	Severine
Appoline	Georgine	Lazarine	Théotine
Caroline	Géraldine	Léontine	Vitaline
Catherine	Hénédine		

Noms féminins se terminant en "ILLE"

Domitille	Pétronille	Tharsille	
-----------	------------	-----------	--

Noms plaisants

Amable	Marie-Ange	Marie-Elodie	Marie-Victoire
Auguste	Marie-des-Anges	Marie-Félicité	Marie-Victoria
Archange	Marie-Angélique	Marie-Gracieuse	Marie-Virginie
Cédélice	Marie-Aurore	Marie-Justine	Rose
Céleste	Marie-Constance	Marie-Modeste	Rose-Aimée
Constance	Marie-Désirée	Marie-Perpétue	Rosaire
Désanges	Marie-Desneiges		

eut aussi un fils du même nom, mais ce prénom semble avoir été assez rare de même que les autres prénoms mentionnés ci-dessus. Toutefois, on rencontre encore de nos jours des prénoms semblables: Jean-Marie et Louis-Marie. En France, l'on tend à réglementer l'usage de tous ces prénoms masculins-féminins pour éviter la confusion dans les actes de l'état civil.

PRENOMS HEREDITAIRES

Dans plusieurs cas, les prénoms se transmettaient de père en fils, et on a des exemples de lignées de François et d'Etienne se perpétuant pendant quatre ou cinq générations. Dans d'autres cas, le fils aîné prenait le prénom de son parrain qui était généralement son grand-père paternel. Cette répétition du même prénom pour l'aîné ou un membre d'une même famille d'une génération à l'autre est une pratique courante dans plusieurs pays et elle indique la continuité de la souche et l'attachement aux traditions. Ce sujet n'a pas été

TABLEAU 6

Actes de l'Etat Civil des Tardif (réf. 1)

Prénoms utilisés fréquemment depuis 1900

Prénoms féminins

Agathe	Germaine	Léonnette	Michelle
Bibiane	Guytaine	Lilianne	Milène
Carole	Gisèle	Linda	Monette
Céline	Ginette	Line	Monique
Chantal	Georgette	Liette	Nicole
Christine	Huguette	Lise	Odette
Claudette	Irène	Louiselle	Priscille
Colette	Isabelle	Louissette	Réjeanne
Danielle	Jacinthe	Lucie	Shirley
Denise	Jeannine	Lucille	Simone
Diane	Joanne	Margerie	Solange
Eliane	Jocelyne	Marielle	Yolande
Estelle	Josianne	Marjolaine	Yvette
Francine	Julie	Martine	Yvonne
Gaétane	Laurette		

Prénoms masculins

Adrien	Ghislain	Michel	Richard
Alain	Gilbert	Normand	Roch
Benoit	Gilles	Réal	Roger
Carle	Guy	Régis	Serge
Claude	Joel	Réjean	Stéphane
Conrad	Luc	Rémi	Steve
Denis	Martin	René	Yvon
Eric			

approfondi ici, mais il est curieux de noter qu'aucun descendant n'a porté le nom du premier ancêtre, Olivier. Ceci pourrait peut-être s'expliquer par le fait que son fils Guillaume perd sa mère à l'âge de trois ans, qu'il est mis en tutelle à sept ans et qu'à la mort de son père il n'a que dix ans. Il est vraisemblable que les liens familiaux aient été coupés à ce point, car n'ayant pratiquement aucune famille pour lui inculquer un certain sens des traditions, Guillaume n'entendit probablement parler que très peu de son père et ne nomma aucun de ses fils Olivier.

PATRONYMES COMPOSES

Dans cette compilation, on ne rencontre aucun nom de famille composé mais un certain nombre de noms du genre "un tel dit un tel", c'est-à-dire un nom suivi d'un surnom ou d'un sobriquet qui sont devenus des noms composés pendant une certaine période pour ensuite laisser place à l'un ou l'autre de ces deux "patronymes".

En France, les noms composés ont eu plusieurs origines, par exemple:

- a. la présence de nombreuses branches d'une famille dans une même paroisse, une branche adjoignant un sobriquet au nom patronymique;
- b. l'enfant adopté devant ajouter à son nom celui de l'adoptant;
- c. le rappel par l'union des noms de l'union des fortunes;
- d. le rappel d'un grand nom porté par un allié de la famille;
- e. le rappel du nom de sieurie;
- f. le rappel par le plus proche successible du dernier représentant mâle d'une famille mort à l'ennemi sans postérité;
- g. la possibilité pour le gendre d'adjoindre à son nom celui de son beau-père quand la famille de celui-ci est éteinte dans les mâles.
- h. les porteurs de sobriquets: Miville dit Deschênes devenu Miville-Deschênes.

Mais comment cet usage a-t-il pris place au début de la colonie? Ces noms étaient assez fréquents; ceux qui suivent ont été relevés dans les familles alliées aux Tardif de Kamouraska:

Sirois dit Duplessis	Brien dit Desrochers	Hudon dit Beaulieu
Dessaint dit St-Pierre	Roy dit Desjardins	Labourlière dit Laplante
Phocas dit Raymond	Sergerie dit St-Jorre	Cordeau dit Deslauriers
St-Jorre dit Sergerie	Vivier dit Langais	Miville dit Deschênes
Cyr dit Croc	Roy dit Lauzier	Guéret dit Dumont
Roy dit Voisine	Gagnon dit Belzile	Leclerc dit Francoeur
Gagné dit Bellavance	Laplante dit Madore	Denis dit Quimpert

JUMEAUX

Sur 1251 naissances, on rencontre neuf couples de jumeaux, dont trois des mêmes parents. Sur ce nombre, cinq couples sont des jumeaux de même sexe, trois couples sont des jumeaux de sexe différent et un couple anonyme est décédé à la naissance. Leurs noms sont donnés ci-dessous; on remarquera que les couples mixtes ou de même sexe ont rarement des noms correspondant l'un à l'autre.

25 décembre	1777	Marie-Charlotte et Marie-Théotiste, enfants d'Etienne Tardif de St-Louis
5 septembre	1781	Marie-Josephte et Marie-Judith, enfants d'Etienne Tardif de St-Louis
11 février	1785	Firmin et Hippolyte, enfants d'Etienne Tardif de St-Louis
30 septembre	1825	Louis et Marcelline, enfants de Hippolyte Tardif de St-Louis
27 octobre	1849	Jumeaux anonymes, nés, ondoyés et décédés, enfants d'Elie Tardif de St-Louis
6 avril	1902	Marie-Alma-Paulette et Marie-Claudia-Germaine, enfants de Léon Tardif de St-Patrice

- | | | |
|--------------|------|--|
| 27 décembre | 1905 | Joseph-Eugène et Marie-Eugénie,
enfants de Ferdinand Tardif de St-Arsène |
| 17 février | 1918 | Marie-Fabiola-Fernande et Joseph-Pierre-Fernand,
enfants de Joseph Tardif de St-Patrice |
| 15 septembre | 1955 | Marie-André et Marie-Adrienne,
enfants d'Urbain Tardif de St-Eleuthère |

DOUBLE PARENTE et FREROTS

Par curiosité nous pouvons mentionner aussi un certain nombre de cas où deux frères marient deux soeurs, ou encore lorsqu'un frère et une soeur marient une soeur et un frère d'une autre famille pour produire ce que les gens appelaient une double parenté, les beaux-frères et belles-soeurs l'étant doublement. Les enfants de ces familles sont souvent appelés des frérots, plus ou moins par erreur strictement parlant, mais, par contre, du point de vue génétique il y a un peu plus de "parenté" chez ces enfants car ils ont un bagage génétique qui se rapproche davantage et ils ont généralement plusieurs traits en commun. Lorsque les enfants de ces mariages, qui sont doublement cousins germains, se marient entre eux, le même effet se présente sûrement de façon plus intense, et leurs enfants sont aussi appelés des frérots.

Ces cas se produisaient anciennement dans les endroits où les familles étaient nombreuses et où il n'y avait pas autant de mobilité qu'aujourd'hui. Malgré tout, il y en avait encore en grand nombre jusqu'à récemment, mais ces cas tendent à diminuer. Il serait intéressant de faire une étude statistique et complète de toute cette question, y compris les aspects de dispense où les règles changeaient au bon gré des curés et avec les régions.

Environ dix cas de tels mariages ont été observés, dont les exemples suivants:

- a. Marie-Geneviève et Jean Tardif, enfants de Charles Tardif et de Geneviève Roy, marient Jean-Baptiste et Hélène Ouellet, enfants de Mathurin Ouellet et de Marie Angélique Lebel (M-10 janvier 1735 et M-18 février 1738 à St-Louis).
- b. Marie-Josephite et Charles Tardif, deux autres enfants de Charles Tardif et de Geneviève Roy, marient Jean et Anne Ouellet, enfants d'Augustin Ouellet et d'Anne Autin. (M-24 juillet 1747 et M-7 novembre 1752 à St-Louis).
- c. Marie-Anne et Marguerite, filles de Charles Tardif, marient Jean et François Dupéré de Rivière-Ouelle. (M-23 octobre 1786 et M-4 août 1788 à St-Louis).
- d. Gérard et Monique Tardif, enfants d'Emile Tardif et de Marie Marchand, marient Yvette et Maurice Deschênes, enfants d'Isidore Deschênes et de Marie Ouellet (le même jour, 12 juillet 1947, à St-Alexandre).

Dans un ordre d'idée un peu différent, on a observé aussi un nommé Arthur Tardif marier la soeur de sa première femme une fois devenu veuf (20 juillet 1927 à St-Alexandre) et un Joseph Tardif, une fois veuf, marier la soeur de la femme de son frère (17 mai 1920 à Ste-Hélène).

POPULATION DE TARDIF

Finalement, à ce stade on peut se demander quelle est la descendance approximative totale issue du premier ancêtre, Olivier, et la population de Tardif qui en résulte. Ces considérations sur le nombre de Tardif sur la planète ne peuvent être que générales et n'ont pour but que d'amuser, mais la réalité démographique est très complexe et probablement bien différente de nos considérations.

Sur les 1251 naissances observées dans ce répertoire, nous comptons 280 décès d'individus âgés de moins de 20 ans. On peut donc dire qu'un enfant sur quatre ne se rendait pas à l'âge "conjugal" et ne pouvait engendrer à son tour. Ceci représentait une survie à l'âge adulte de 75%. Mais, à cause des célibataires et de ceux qui entraient en religion, il ne restait plus en moyenne que la moitié, soit 50%, des enfants nés qui se rendaient au mariage et laissaient une progéniture.

De plus, un examen des 1251 actes de baptême a révélé environ 640 naissances d'enfants de sexe masculin et 610 naissances d'enfants de sexe féminin, ce qui veut dire qu'en moyenne à chaque génération seulement la moitié des descendants apportent le nom avec eux, les autres étant des filles qui laissent tomber le nom Tardif au mariage. Sur N descendants qui se marient par génération, il n'y a donc que N/2 qui portent le nom de famille.

Prenons comme point de départ un ancêtre né en 1655 (année correspondant à la naissance de l'ancêtre Guillaume de la deuxième génération), et considérons des générations de 25 ans. Si cet ancêtre avait eu six enfants dont trois se seraient mariés et reproduits, il y aurait à ce même rythme de reproduction, après quatre générations, en 1755, 27 descendants en ligne masculine et féminine, 6561 après quatre autres générations, en 1855, et 1,594,323, dont la moitié serait des Tardif, en 1980, après un total de 13 générations. En d'autres mots, le nombre de descendants reproductifs, N, placé à la puissance (X-1), où X est le nombre de générations, nous donnera le nombre de descendants pour cette génération. La somme des descendants à chacune des générations dans le calcul ci-dessus donnerait un total de près de deux millions et demi de Tardif depuis Olivier ou Guillaume Letardif. Est-ce possible qu'il y ait déjà eu autant de Tardif en Amérique depuis trois siècles?... Je crois que les chiffres réels sont plus bas que ceux obtenus ici, mais je laisse aux démographes les considérations sérieuses à ce sujet, tout en réfléchissant à cette pensée d'Auguste Comte (réf. 5): "L'humanité se compose de plus de morts que de vivants".

AUTRES FAITS

Certains autres faits sont notés par curiosité.

Enfants posthumes: A Trois-Pistoles naît le 18 avril 1849, Philomène, fille posthume de Gédéon Tardif, ce dernier étant décédé et inhumé environ un mois auparavant, le 20 mars 1849. Le 4 avril 1933, Marie-Rose naît à St-André de Alphonse Tardif après la mort de ce dernier, survenue le 2 novembre 1932.

Enfant illégitime: A St-Louis, le 23 mars 1756, est baptisé un enfant illégitime, Pierre "dont le père est inconnu et la mère est Marguerite Tardif". C'est probablement cette même Marguerite Tardif, fille de Charles Tardif, qui se marie le 13 janvier 1761 à André Laforge.

Témoins importants: Monsieur Morel de la Durantaye, seigneur de Kamouraska, ainsi que son épouse, Madame Marie-Thérèse la Gourlier, sont l'un ou l'autre présents comme témoins à trois actes de l'état civil dans la famille de Charles Tardif: le baptême d'une de ses filles le 20 mai 1733, le mariage d'une autre de ses filles le 10 janvier 1735, et la sépulture de Charles Tardif lui-même le 7 mars 1740.

CONCLUSIONS

Malgré que les actes de l'état civil semblent très répétitifs de leur nature même, beaucoup d'information paragénéalogique s'y trouve enregistrée, à la fois fascinante et instructive mais quelquefois un peu obscure pour le non initié. J'ai essayé d'approfondir certains sujets et d'assembler ici des réponses et des explications à toute une gamme de questions plus ou moins importantes ou amusantes que l'on pourrait se poser en dépouillant ces actes de l'état civil, sans pour autant en épuiser le sujet. J'espère que tous ces défunts que j'ai un peu réveillés lors de cette compilation et cet examen plus approfondi de leurs actes de l'état civil ne m'en voudront pas trop.

REFERENCES

1. H.P. Tardif et J.F. Tardif, "Répertoire des actes de l'état civil des Tardif de Kamouraska et des paroisses environnantes" Québec, avril 1979.
2. Adrien Cance, p.s.s. "Le Code de droit canonique (du 19 mai 1918)" Tomes 1, 2 et 3, 1946.
3. L'Intermédiaire des chercheurs et curieux, 1965 à 1977.
4. François Lebrun, "La vie conjugale sous l'Ancien Régime" A. Colin, 1975.
5. Othon Guerlac, "Les Citations françaises" A. Colin, 1933, p. 160.

"Les croix de chemin, dont la présence le long des routes donne à notre patrie un cachet particulier, rappellent en bien des cas des pages d'histoire." (E.-Z. Massicotte)

"A l'exemple de la Bretagne, nos campagnes laurentiennes ont planté partout leurs croix du chemin." (Jos.-H Courteau)

"Nos pères ont planté de distance en distance de hautes croix de bois, qui sont "nos parchemins"." (P. Lemay)

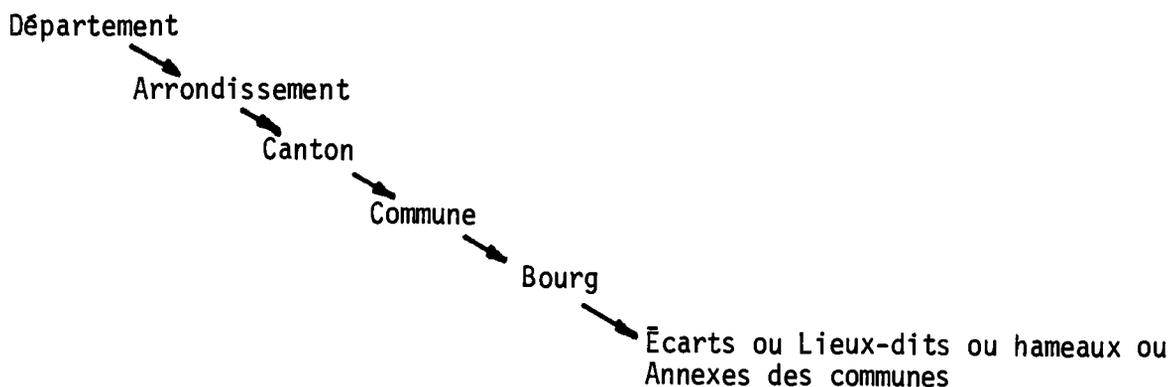
Afin de renseigner les lecteurs de L'Ancêtre qui, à un moment ou l'autre de leurs recherches ou de leurs lectures, ont vu des termes peu usités au Québec, nous avons puisé quelques définitions dans une publication de l'Institut national de la Statistique et des études économiques, Direction régionale de Poitiers, intitulée Nomenclature des Hameaux, Ecarts ou Lieux-dits.

"On entend par écarts, hameaux ou annexes des communes, les lieux qui sont ou qui ont été habités, en permanence ou temporairement, situés sur le territoire de la commune, en dehors de l'agglomération principale, en général appelée "bourg".

"Ces lieux peuvent comporter un groupe de maisons à usage exclusif d'habitation ou à usage mixte: habitation et exercice d'une profession. Dans un écart, on peut donc trouver des logements, des boutiques, des ateliers, des entrepôts, des fermes, etc. tout comme dans le bourg: on est alors en présence de villages, de hameaux d'importance très variable, parfois plus grande que celle du "bourg", en raison de certaines circonstances locales, telles que la création d'une gare, d'un marché, d'une usine importante, etc.

"Parmi les écarts ou annexes d'une commune, figurent également des bâtiments isolés, dépourvus de dépendances de quelque importance: maison de garde-barrière ou de garde-forestier ou pourvus au contraire de dépendances plus ou moins étendues: briqueteries, moulins, usines diverses, fermes écartées, etc."

On aurait donc par ordre décroissant la succession suivante:



Selon Quillet:

Bourg: La partie du territoire d'une commune rurale où se trouvent des maisons agglomérées, l'école, la mairie, l'église, etc.

Commune: Division territoriale administrée par un maire et un conseil municipal.

Canton: Circonscription territoriale comprenant, en général, plusieurs communes. Le canton élit un, quelquefois deux représentants au Conseil d'arrondissement.

Arrondissement: Division d'un département.

Département: Chacune des principales divisions administratives de la France.

régions

RÉGIONS	DÉPARTEMENTS	RÉGIONS	DÉPARTEMENTS	RÉGIONS	DÉPARTEMENTS
NORD - PAS-DE-CALAIS	Nord Pas-de-Calais	POITOU - CHARENTES	Charente Charente-Maritime Deux-Sèvres Vienne	LORRAINE.....	Meurthe-et-Moselle Meuse Moselle Vosges
PICARDIE.....	Aisne Oise Somme	LIMOUSIN.....	Corrèze Creuse Haute-Vienne	ALSACE.....	Bas-Rhin Haut-Rhin
ILE-DE-FRANCE...	Paris Hauts-de-Seine Seine-Saint-Denis Val-de-Marne Seine-et-Marne Essonne Yvelines Val-d'Oise	AUVERGNE.....	Allier Cantal Haute-Loire Puy-de-Dôme	FRANCHE-COMTÉ	Doubs Jura Haute-Saône Territoire de Belfort
CENTRE.....	Cher Eure-et-Loir Indre Indre-et-Loire Loir-et-Cher Loiret	AQUITAINE.....	Dordogne Gironde Landes Lot-et-Garonne Pyrénées-Atlantiques	BOURGOGNE....	Côte-d'Or Nièvre Saône-et-Loire Yonne
HAUTE-NORMANDIE	Eure Seine-Maritime	MIDI - PYRÉNÉES.	Ariège Aveyron Haute-Garonne Gers Lot Hautes-Pyrénées Tarn Tarn-et-Garonne	RHÔNE - ALPES..	Ain Ardèche Drôme Isère Loire Rhône Savoie Haute-Savoie
BASSE-NORMANDIE	Calvados Manche Orne	LANGUEDOC - ROUSSILLON	Aude Gard Hérault Lozère Pyrénées-Orientales	PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR	Alpes-de-Haute-Provence Hautes-Alpes Alpes-Maritimes Bouches-du-Rhône Var Vaucluse
BRETAGNE.....	Côtes-du-Nord Finistère Ille-et-Vilaine Morbihan	CHAMPAGNE - ARDENNE	Ardennes Aube Marne Haute-Marne	CORSE.....	Haute-Corse Corse-du-Sud
PAYS DE LA LOIRE	Loire-Atlantique Maine-et-Loire Mayenne Sarthe Vendée				



« NOUVEAUX MEMBRES

- 991 - COTE, Chantal, 48 rue Jean, C.P. 191, St-Philippe, Cté Laprairie, Qué. JOL 2K0
992 - LEMAY, abbé Florian, Ste-Anastasie-de-Lyster, Cté Mégantic, Qué. GOS 2B0
993 - COLLINS, Mme Willie Ste-Croix, Cté Lotbinière, Qué. C.P. 116, GOS 2H0
994 - ST-AMANT, Martin curé 1 rue Fatima, Beaupré, Qué. GOA 1E0
995 - FRECHETTE, Lucien, 914 rue Francis, Longueuil, Qué. J4J 1E2
996 - AUBIN, Bernard C.P. 948, St-Jovite, Qué. JOT 2H0
997 - LOCAS, Jacques, 1006-640 rue St-Jean, Québec, Qué. G1R 4W9
998 - BAILLARGEON, Catherine, P.O. Box 409, Longlac, POT 2A0
999 - BROCHIER, J.-Robert-L. 25-3410 Chemin Ste-Foy, Ste-Foy, Qué.
1000 - MARCOUX, Raymond, 1271 ave Lemoine, Sillery, Qué. G1S 1A1
1001 - GIGUERE, R.P. Georges-Emile, La Maison Bellarmin, 25, ouest rue Jarry, Montréal
H2P 1S6

« CHANGEMENTS D'ADRESSE

- 480 - BOISCLAIR, Julia, 7-1651 rue Cadillac, Québec, Qué. G1L 3Y3
943 - CARPENTIER, Diane Gélinas-, 1362 rue Holmes, St-Hubert, Qué. J4T 1P5
961 - PERRAS, Pierre, 2-9935 rue Hamelin, Montréal, Qué. H2B 2E5
144 - RACINE, Denis, 6-710 Place Horizon, Ste-Foy, Qué. G1V 2X7

* * * * *

» NOUVELLES PUBLICATIONS

The quiet adventurers in Canada par Marion G. Turk, Détroit, 1979, 550 pages, index. Prix \$12.00 chez l'auteur Mrs Edward J. Turk, 5811 Kenneth Ave, Parma, Ohio, U.S.A. 44129.

Un visage de l'île d'Orléans: St-Jean. A l'occasion de son troisième centenaire, la localité de St-Jean de l'île d'Orléans, publiera son Histoire, un document de quelque 300 pages, abondamment illustré. Prix \$10.00. Adresse: Corp. des Fêtes du Tricentenaire, St-Jean, I.O., Cté Montmorency, GOA 3W0.

Petite histoire paroissiale de St-François-Xavier de Pointe Fortune. Publiée à l'occasion du 75e anniversaire de fondation de cette paroisse. Contient les baptêmes, mariages et sépultures depuis sa fondation. En vente au prix de \$ 8.00 chez G. Larose ptre, Presbytère de Pointe-Fortune, Co. Vaudreuil JOP 1N0.

"Souvenances" monographie de 200 pages de la paroisse de Saint-Laurent de l'île d'Orléans illustrant la vie et les arts religieux, la population avec son habitation et ses métiers ainsi que les sites historiques et les légendes de Saint-Laurent. Prix \$ 12.00, chez la Corporation des Fêtes du Tricentenaire de Saint-Laurent, a/s Louise Gagné, C.P. 112, Saint-Laurent, I.O. GOA 3Z0.

Joseph Bernier, Prêtre parmi les hommes par Cyril Bernier. Biographie complète de l'abbé Joseph BERNIER, curé à Ferland, (Saskatchewan), au Christ-Roi d'Ottawa, à Sarsfield et à Casselman (Ontario). Décédé à Ottawa le 1er août 1977 à l'âge de 55 ans, dont vingt-cinq ans de vie sacerdotale. Le chapitre douze contient plusieurs de ses poésies inédites. Volume de 292 pages (5 x 8), 30 photographies. En vente chez l'auteur au prix de \$ 8.00. Les Editions Cyril BERNIER, 1205 Cr. Champigny, Duvernay, Laval H7E 4M3.

"200" Family trees (1590-1979), from France to Canada to U.S.A., Volume I. Compiled by Youville Labonté, 1979. En vente chez l'auteur au prix de \$ 10.00 US plus 10% pour frais de poste. Youville Labonté, P.O. Box 243, 267 Minot Ave, Auburn, Me 04210 U.S.A.

Les familles Saint-Arnaud et Bertrand de la région des Trois-Rivières et de Batiscan possèdent un ancêtre commun: Paul Bertrand dit Saint-Arnau (Arnaud). Il est né en Normandie, dans la belle région appelée "Pays d'Ouche", à la frontière du Perche. Lors de son baptême, le 27 novembre 1661 dans l'église Sainte-Madeleine de Verneuil, il fut prénommé Paul-Jean. Il était le fils de Jean Bertrand et de Marie Nées.

Verneuil-sur-Avre est une ville de 6 500 habitants, située dans le département de l'Eure, à 120 km à l'Ouest de Paris. Cette ville créée au 12^e siècle possède de nombreux monuments anciens dont l'église Sainte-Madeleine et son admirable tour flamboyante à flèche sculptée. Quelles émotions pour des descendants de Paul que la visite d'un tel monument! Mgr de Laval est né dans le petit village de Montigny-sur-Avre, situé tout à côté.

La première mention de l'ancêtre Paul Bertrand dans nos archives date du 18 février 1683. Déjà fixé à Batiscan, il est présent à cette date au testament de Vincent Merbeuf. Il avait alors 21 ans. Le 12 septembre 1696 nous retrouvons Paul Bertrand à Batiscan, présent au contrat de mariage de Jean Baradat dit Larieux, chirurgien de la Compagnie de Vaudreuil. La raison de sa présence à ce mariage est indiquée dans l'acte comme suit: "Paul Bertrand, sieur de St-Arnau, soldat de la Compagnie de M. de Vaudreuil". Il sera de nouveau présent le 25 novembre suivant, lors de la signature du contrat de mariage entre Pierre Papillau (Paplau) dit Périgny, soldat de la Marine, et Marie Moreau de Batiscan. Ces deux contrats sont passés devant le notaire François Trotain dit Saint-Séverin (St-Seurin), soldat de Carignan. Paul Bertrand assistera comme témoin à plusieurs actes relatifs à sa famille et à ses concitoyens de Batiscan. Il était instruit; sa signature en fait foi: "Paul Bertrand" avec paraphe.

Dans la maison de Jean Baril, à Batiscan, le 2 juin 1697, devant le notaire François Trotain, en présence de Louis Guillet dit St-Marc, de Jacques Tiffaux, de Charles-Jean Grimard, de François Dumontier dit Brillant, sergent de la Compagnie de Vaudreuil, de Jean-Baptiste Papillau dit Périgny, soldat de M. de Vaudreuil et Jean Baradat dit Larieux, chirurgien de la Cie de Vaudreuil, Paul Bertrand passe un contrat de mariage avec Gabrielle Baribaud, veuve de Guillaume Bélaicq (Le Bellet), fille de François Baribaud et de Perrine Moreau. Gabrielle était restée veuve avec deux garçons de cinq et trois ans. En se mariant, ses enfants feront partie de la famille Bertrand. Le mariage se fit le lendemain en l'église de Batiscan.

Comme nous le constatons par les actes, Paul Bertrand était soldat dans les troupes de la Marine. Il faisait partie de la compagnie de "*Jean-Philippe chevalier seigneur de Vaudreuil, capitaine des vaisseaux du Roy, commandant des troupes de la Marine en Canada*" (gr. Trotain). M. de Vaudreuil deviendra en 1698 gouverneur de Montréal. Nommé en 1703 gouverneur général de la Nouvelle-France, il le demeurera jusqu'à sa mort en 1725. Les troupes de la Marine - que l'on appellera au 18^e siècle Compagnies franches de la Marine - n'étaient pas composées de marins. Elles portaient ce nom parce qu'elles relevaient du Ministère de la Marine. Ces troupes furent créées par le ministre Colbert en 1682 pour servir dans les colonies.

Le 15 juillet 1698, Paul Bertrand possédait

"une habitation (terre) située sur la Rivière de Batiscan contenant 6 arpents de large sur le bord de la Rivière, sur 40 de profondeur dans le bois tenant d'un côté du surouest à la concession de Mathurin Rivard dit Feuilles-Vertes et du côté du Nord-est à celle de François Trotaïn. Iceille habitation (terre) en la censive des Révérends Père de la Compagnie de Jésus chargée envers eux de 3 chapons de rente et trois demi boisseaux de blé formant la rente annuelle et perpétuelle..." (gr. Trotaïn).

Cette terre apparaît sur le plan de Gédéon de Catalogne dressé en 1709.

De son mariage avec Gabrielle Baribaud, Paul eut huit enfants dont six se marièrent. Paul et Jean-Baptiste furent les continuateurs de la lignée masculine. L'ancêtre avait pris comme surnom "Saint-Arnou". Certains de ses descendants adoptèrent le surnom "Saint-Arnaud" et d'autres conservèrent le patronyme de Bertrand.

Le 7 novembre 1724, Paul père avantageait François et Louis Bélaicq, enfants de sa femme Gabrielle. Cette dernière fut inhumée à Batiscan le 2 mars 1725. Un inventaire des biens de la communauté fut fait le 21 juin suivant devant le notaire Trotaïn. Le 4 juillet 1725, Paul père "se donnait" à son fils Paul mais gardait la moitié de la maison et de la terre (gr. Trotaïn); le 6 juillet 1725, Paul père vendait "une habitation de 2 arpents à Batiscan" à son fils Paul. L'ancêtre Paul fut inhumé à Sainte-Geneviève de Batiscan le 27 juillet 1739.

En 1908, quatre Bertrand dit St-Arnaud possédaient toujours la terre ancestrale. Ils reçurent du Comité des anciennes familles un diplôme d'honneur et une médaille lors d'une cérémonie à laquelle participait le lieutenant-gouverneur Pelletier. En 1959, le Comité des anciennes familles agricoles renouvela le geste en remettant une plaque commémorative en bronze à chacune des familles qui possédait le bien ancestral depuis 1758. Cinq Bertrand dit St-Arnaud reçurent cette plaque: Augustin, Edouard, François, Hubert et Paul, tous de Sainte-Geneviève de Batiscan.

Sources: Barthe, J.B.M. Analyse des actes de François Trotaïn (sic), notaire royal, gardenote au Cap-de-la-Madeleine, Champlain, Batiscan et Ste-Anne. Trois-Rivières, s.d.

Gingras, Raymond. Mélanges généalogiques. Cahier 1, 1975. p. 1-15.

Godbout, Archange. Nos ancêtres au XVIIe siècle. p. 247-248.

Québec. Ministère des Affaires culturelles. Inventaire des greffes des notaires du Régime français. Gouvernement des Trois-Rivières. Tome 27.

Tanguay, Cyprien. Dictionnaire généalogique des familles canadiennes.

Trudel, Marcel. Atlas historiques du Canada français des origines à 1867. Les Presses de l'Université Laval, 1961. p. 70.

Mon père, Onésime Fournier, naquit en 1884 à Saint-Cyrille, canton Lessard, dans le comté de l'Islet. Il fit ses études à l'école locale puis à Montmagny. Au début du siècle, il fait un court séjour à Montréal, dans une manufacture, une raffinerie de sucre, puis il s'installe définitivement à Québec vers 1907. Et c'est rue Scott, paroisse Saint-Jean-Baptiste et plus tard Saint-Coeur-de-Marie, qu'il vécut avant et après son mariage. Tout d'abord chez une famille Lefebvre, dont tous les membres étaient musiciens puis, après son mariage, dans un logement situé en face des maisons des Soeurs du Bon Pasteur. Par la suite, la petite famille habita durant quatre ou cinq ans rue Turnbull, mais en 1921 revint rue Scott dans la maison bâtie par mon grand-père Baril en 1877, là où se trouve aujourd'hui le stationnement du Grand Théâtre.

Onésime Fournier entra, presque à son arrivée à Québec, au service du Journal "Le Soleil", dont les bureaux étaient alors situés Côte de la Montagne, à titre de "collecteur" des annonces. Connu pour sa grande probité, il occupait encore ce poste au moment de sa mort prématurée en 1934. Il était également agent collecteur pour des maisons de commerce et des agences de collections de la métropole qui appréciaient son honnêteté et sa discrétion.

Membre actif de la Société Saint-Vincent-de-Paul et des Chavaliers-de-Colomb, il était un paroissien fidèle de Saint-Coeur-de-Marie où furent baptisés sept de mes frères et soeurs. Notre famille de dix enfants était la plus nombreuse de la rue Scott et cela nous donnait une certaine notoriété, à peu près aussi importante que celle découlant du fait que nous possédions une voiture, Ford modèle T, que nous avons gardée dix ans et qui a promené, à l'occasion, tous les enfants des environs.

Notre père était très attaché à l'histoire du Canada qu'il connaissait assez bien et à l'histoire de la famille dont il parlait souvent. C'est de lui que j'ai appris les noms et les dates principales de notre petite histoire familiale. Nous savions qu'un grand oncle était allé dans l'Ouest à l'époque de la construction du chemin de fer et la légende ajoutait qu'il y avait laissé son "scalp" mais avait survécu à une bataille contre des Indiens. Il y avait les oncles des Etats de la Nouvelle-Angleterre et ceux du Wisconsin, etc. La tradition familiale voulait que nous descendions directement du fameux Guillaume Fournier, co-seigneur de Montmagny. Mon père, mes oncles et tantes, tous y croyaient dur comme fer. Le fait qu'un de nos proches ancêtres Fournier était parti de Montmagny pour ouvrir une terre à Saint-Cyrille-de-Lessard tendait à leur donner raison.

Bien des années après la mort de mon père, mes frères et soeurs et mes propres enfants me demandèrent de mettre par écrit ce que je connaissais de l'histoire de la famille, ce qui m'amena tout naturellement à la généalogie. Après quelques recherches et vérifications, après surtout la consultation de personnes bien versées dans ce domaine, en particulier un arrière petit cousin, Louis Lachance, j'ai pu établir les deux "lignées" reproduites ci-après. Elles démontrent que nous descendons d'un Guillaume Fournier... qui ne serait jamais venu au Canada, d'où la confusion avec Guillaume Fournier de Montmagny. D'autre part, ma grand-mère, Annie Boulet (Boulé) descendait, elle, directement de la fille du fameux Guillaume Fournier de Montmagny, de sorte que tout le monde est content et que la vérité historique et généalogique est sauvée.

FOURNIER

Généalogie directe depuis les parents du premier ancêtre canadien

1. Guillaume FOURNIER (256)* épouse à une date indéterminée Madeleine POIRIER (257) à Saint-Martin de l'évêché de Blois, en France. Ne semble pas être venu au Canada.
2. Pierre FOURNIER (128) fils des précédents épouse le 5 février 1743 à Beaumont, près de Québec, Françoise COUTURE (129) fille de Guillaume COUTURE (258) et de Marie-Anne ADAM (259) eux-mêmes mariés à Saint-Laurent Ile d'Orléans le 23 octobre 1713.
3. Louis FOURNIER (64) fils des précédents, né le 1er juin 1756, épouse Marguerite THIBAUT (65) le 21 novembre 1780 à Saint-Thomas de Montmagny.
4. Louis FOURNIER (32) fils des précédents, épouse le 16 août 1808, au Cap-Saint-Ignace, Angèle de la DURANTAYE (33).
5. Thomas FOURNIER (16) fils des précédents, épouse Louise LANGLOIS (17) le 25 février 1840, à Saint-Thomas de Montmagny.
6. Onésime FOURNIER (8) fils des précédents, né le 25 septembre 1849, épouse à Saint-Cyrille de l'Islet le 23 avril 1872 Annie BOULET (9).
7. Onésime FOURNIER (4) fils des précédents, né le 17 octobre 1884, (décédé le 9 août 1934, à Québec), épouse, à l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec, le 2 juin 1913, Berthe-Adine BARRY, (5) née à Québec le 21 décembre 1890, décédée le 21 septembre 1971.
8. Paul-André FOURNIER (2) fils des précédents, né le 20 octobre 1914 à Québec, épouse le 20 octobre 1941, à l'église des Saints-Martyrs Canadiens, à Victoriaville, Thérèse BÉCOTTE (3).
9. Jacques, n. 11 octobre 1942
 Benoit, 22 juin 1945
 Solange, 20 novembre 1946
 Denys, 8 février 1949
 Céline, 7 juillet 1950
 Louis, 12 décembre 1951
 François, 18 mai 1953
 Geneviève, 4 mai 1955
 Marie, 14 juillet 1957
 Lucie, 14 juin 1961
 Anne, 7 octobre 1962

enfants
des
précédents

* Les numéros entre parenthèses correspondent à ceux de la généalogie générale en préparation.

FOURNIER

Généalogie depuis l'ancêtre Louis HÉBERT, premier colon de Québec

1. HÉBERT, Louis (4620)*, apothicaire, fils de l'apothicaire de Marie de Médicis, était venu en Acadie où il avait rencontré Samuel de Champlain, épouse, à Paris, France, Marie ROLLET (4621) avec laquelle il vint rejoindre Champlain à Québec en 1617. Ils eurent deux enfants. La terre des HÉBERT occupait ce qui est aujourd'hui, à l'intérieur des murs de Québec, les terrains occupés par l'Hôtel de Ville jusqu'à la rue Claire-Fontaine.
2. Guillaume HÉBERT (2310) fils des précédents, épouse le 1er octobre 1634, à Notre-Dame de Québec, Hélène DESPORTES (2311) fille de Pierre DESPORTES (4622) et de Françoise LANGLOIS (4623).
3. Françoise HÉBERT (1155) fille des précédents, épouse le 20 novembre 1651, à Notre-Dame de Québec, Guillaume FOURNIER (1154), premier de ce nom à venir au Canada, arrivé à Québec en 1634 à l'âge de quinze ans (né en 1619, à Coulmer, Normandie); Françoise HÉBERT reçut en héritage la terre aujourd'hui comprise entre la rue Saint-Augustin et la rue Claire-Fontaine, de la rue Saint-Jean à la Grande-Allée approximativement. - Guillaume FOURNIER vendit cette terre et s'établit à Saint-Thomas de Montmagny.
4. Françoise FOURNIER (577) fille des précédents, (soeur de 568 et de 583) épouse, à Montmagny le 12 avril 1686, Jacques BOULET (576) (frère de 1141), fils de Robert BOULET (1152) né en 1630 et décédé le 24 mars 1707 et de Françoise GARNIER (1153), décédée le 29 janvier 1709. (Robert Boulet et Françoise GARNIER s'étaient mariés à Saint-Germain Loisé, près de Mortagne, en Perche, France).
5. Paul BOULET (288) fils des précédents, épouse le 26 novembre 1731, à Saint-Thomas de Montmagny, Claire MIVILLE (289).
6. Paul BOULET (144) fils des précédents, épouse le 15 février 1762, à Saint-Thomas de Montmagny, Gnenviève RUEL (145).
7. Etienne BOULET (72) fils des précédents, épouse le 18 septembre 1797, à Saint-François du sud, Montmagny, Thérèse BOISSONNAULT (73).
8. Etienne BOULET (36) fils des précédents, épouse le 8 février 1820, à Kamouraska, Josephite COLIN (37).
9. Etienne BOULET (18) fils des précédents, épouse le 15 février 1848, à l'Islet, Catherine PETIT dit SAINT-PIERRE (19).
10. Annie BOULET (9) fille des précédents, épouse le 23 avril 1872, à Saint-Cyrille de l'Islet, Onésime FOURNIER (8).

La descendance se poursuit à partir du numéro 7 de la page précédente.

* Les numéros entre parenthèses correspondent à ceux de la généalogie générale en préparation.

SERVICE D'ENTRAIDE

De David A. April No 663

Q. - 135 (Réf.: Q. - 129)

Voici d'autres renseignements au sujet de ma question concernant le couple Jean-Baptiste POIRIER et Marie-Louise SCENE, marié c. 1790. Il est possible que le nom Scéné soit une variante de SAINT-SCENE (et, à tour de rôle, un "dit" pour le nom PETITOT. Il est également possible que l'ancêtre de ce couple ait été acadien.

De Earl Belisle No 337

Q. - 136 Je recherche les parents de Joseph LABONNE. Il a épousé, en secondes noces, le 3 mars 1794, à Louiseville (Qué), Marguerite LEMAITRE dit DUHEMME.

De Thérèse Gravel No 877

Q. - 137 Mariage de Jean-Baptiste MAINVILLE et Elisabeth SAINT-YVES, vers 1850 ou avant. Leurs enfants se sont mariés à Ste-Agnes de Dundee. Récompense pour preuve de ce mariage.

Q. - 138 Mariage de Joseph BERGERON et Louise POIRIER, vers 1815. Leur fille Louise épouse Michel HOULE à St-Grégoire en 1846.

De Adrien Robert No 778

Q. - 139 Je recherche les enfants du couple Robert VINCENT SURPRENANT et Charlotte MARIER, marié à Laprairie (Qué) le 11 octobre 1779.

De Jean Bonhomme No 929

Q. - 140 Date et lieu de mariage entre Cyprien QUESNEL et Philomène VIAU, avant 1869, probablement dans la région de Montréal.

Q. - 141 Date et lieu de mariage entre Xavier LEGAULT dit DESLAURIERS et Clorilda GIROUX. Leurs enfants naquirent à Saint-Laurent (banlieue de Montréal) vers les années 1893-1905.

De Robert A. Rivers No 726

Q. - 142 Je cherche les origines de Joseph BERNIER et son épouse Judith DION: le mariage de leur fille, Angèle (née vers 1806), a eu lieu à St-Jean-Baptiste de Rouville.

De (?...) Prière de nous faire parvenir votre nom et numéro de membre.

Q. - 143 Joseph LAROCHE (ROCHON) aurait épousé, le 3 février 1757 (contrat Guyard de Fleury) Marie-Josette FAUCHER, fille de Joseph et de Angélique HUBERT.

- Quelqu'un pourrait-il me dire de qui ce Joseph LAROCHE était le fils et où a eu lieu ce mariage. Je n'ai pas encore pu retracer non plus les greffes de ce notaire: Guyard de Fleury.
- Je m'intéresse donc à cette lignée de LAROCHE (ROCHON) et à la famille des ROUSSEAU apparentée aux LAROCHE per Esther ROUSSEAU, fille d'Olivier ROUSSEAU et d'Esther DORE, de St-Louis de Blandford.
- Aussi, à la famille DORE. Esther DORE, mon aïeule, fille de Michel DORE et de Geneviève GUERARD (GIRARD), de Notre-Dame de Québec, a eu une soeur, Elisabeth, née en 1812, et un frère, Gaspard, né en 1816. Quelqu'un saurait-il ce que sont devenus ces deux membres, Elisabeth et Gaspard, de la famille de mon aïeule DORE?
- Je fais aussi des recherches concernant les familles:

RONDEAU: Thomas RONDEAU et Andrée REMONDIERE
I. O., 1667.

LAINESSE: Bernard LAISNE dit LALIBERTE et
Anne DIONNE,
I.O., en 1679.

RANCOURT: Joseph RANCOURT et Marie PARENT
Beauport, 1685
et plus tard dans la Beauce.

DOYON: Jean DOYON et Marthe GAGNON
Québec, 1650
et Château-Richer, puis en Beauce
après 1764.

* * * * *

NOUVELLES PUBLICATIONS (suite)

Un livre publié récemment: Family names of the Island of Newfoundland. Prix \$11.95 à Memorial University of Newfoundland, St. John's New Foundland.

Généalogie de la famille de Désiré Rivard, par Cora Bélisle, 4238 Sheridan North, Minneapolis, MN, U.S.A. 55413. Histoire d'une famille venue de Saint-Léon, Maskinongé, vers 1860 jusqu'au Wisconsin.

Généalogie d'une branche de la famille PETIT (PETEE), dont celle des descendants de Nicolas Petit et d'Isabelle Charon-Cabana. Prix \$ 7.95 chez l'auteur Kay A. Harrison, 1510 Pool St., Tolédo, Ohio, U.S.A. 43605

Chronique «» Nouvelles

par Raymond Gingras

LES ANCÊTRES DES IRLANDAIS DE LA VILLE DE QUÉBEC SERONT ENFIN CONNUS!

Un groupe d'étudiants de l'école St-Patrick de la ville de Québec, dirigé par Soeur Marie-Anna O'Gallagher, vient d'obtenir des subventions fédérales pour entreprendre des recherches auprès des personnes âgées d'ascendance irlandaise. Ces étudiants feront donc la cueillette orale afin de connaître enfin la "petite histoire" de ce groupe ethnique de Québec. Ils interrogeront les anciens sur leurs aïeux les plus lointains. Peut-être pourront-ils rédiger quelques lignes biographiques sur le premier ancêtre venu ici? A ce jour nous n'avons que les répertoires des mariages, car personne, parmi ces irlandais, n'avait encore publié un ouvrage généalogique, ni un dictionnaire biographique "irlandais".

La majorité de ces irlandais sont établis ici depuis 100 à 150 ans... il sera donc facile d'obtenir des éléments biographiques sur ces pionniers et probablement sur leurs ancêtres demeurés en Irlande. Un exemple: une vieille irlandaise, âgée de 87 ans, de la ville de Québec, pouvait encore nous entretenir en 1950, de son grand-père arrivé à la Basse-Ville de Québec le 19 juin 1845, sur tel navire venu de tel endroit en Irlande. Son témoignage a-t-il été retenu par ses enfants ou ses petits-enfants?

Des familles conservent certainement des vieux documents relatifs à leurs ancêtres. Pour en savoir davantage sur ce projet de recherche "irlandais", veuillez communiquer au Research Council of Irish Heritage,

c-o: St-Patrick's High School
75 Maisonneuve
Québec, Qué.
G1R 2C4

A lire: QUEBEC CHRONICLE TELEGRAPH, 6 juin 1978; Article: QUEBEC'S IRISH COMMUNITY KEY TO RESEARCH PROJECT Quebec's Students' Group Awarded Fed. Grant; Will Prepare Archives.

* * * * *

THE QUIET ADVENTURERS IN CANADA par Mario G. Turk

On peut qualifier cet ouvrage comme le dictionnaire généalogique des jersiais en Amérique du Nord. Madame Turk a enfin terminé ses recherches qui durèrent plus de 10 ans à travers l'Amérique. Elle présente l'étude la plus complète, publiée à ce jour, sur ces gens venus si nombreux au Québec et ailleurs. Outre ceux de la Gaspésie et de la Côte Nord, comme les Gallienne, les LeMoignan, elle en a découvert partout au Québec: des milliers de noms, de références, de dates, de notices... bref un ouvrage indispensable pour quiconque s'intéresse aux jersiais.

* * * * *

NOUVELLE REVUE GÉNÉALOGIQUE

Bienvenue à L'ENTR'AIDE GÉNÉALOGIQUE volume 1, no 1. Organe officiel de la Société Généalogique des Cantons de l'Est. Fondée en 1968 cette société-soeur est des plus actives. Déjà plusieurs ouvrages des membres de cette société ont paru et d'autres sont en préparation.

Le président actuel M. Sauveur Talbot et son exécutif sont conscients des instruments de recherche à publier sur leur région. Ils désirent que de plus en plus de membres entreprennent des compilations utiles aux chercheurs. Quelques-uns consacrent actuellement leurs fins de semaine à compulsier les registres paroissiaux afin de publier d'autres répertoires des mariages. Bon succès et félicitations à la SGCE.

* * * * *

PARTEZ À LA RECHERCHE DE VOS RACINES,

par Frédérique Mory. Article dans le FIGARO MAGAZINE, 24 février 1979, pp. 84-85. (Extrait).

"Il y a seulement vingt ans, faire établir son arbre généalogique était le privilège exclusif de tous les patronymes précédés d'une particule. Mais aujourd'hui, l'arbre a des racines nettement moins aristocratiques. La folie de la généalogie a commencé ces dernières années avec la prise de conscience des descendants de Français installés au-delà des océans, et en particulier au Canada, au Texas et en Louisiane... Et l'on "potasse" pour mieux passer au crible des archives poussiéreuses, qui apporteront peut-être un renseignement précieux et précis, non seulement sur sa propre généalogie, mais aussi sur celle des autres".

* * * * *

CHAPELLE QUEBEC GARRISON

Les quelque 60 mariages célébrés à la Chapelle Quebec Garrison, de 1797 à 1823, ont été extraits et publiés dans le magazine LOST IN CANADA, vol. 5, avril 1979, pp. 108-109.

* * * * *

BERNIÈRES - SAINT-NICOLAS (Lévis)

Un article paru dans le CHRONICLE TELEGRAPH du 24 janvier 1979, intitulé Genealogy-Unique For Pioneer Families of Saint-Nicolas-Bernières, confirme ce que plusieurs chercheurs ont déjà remarqué: les chercheurs en généalogie et en histoire paroissiale de ces deux villes sont privilégiés. Ils ont accès à une abondante documentation publiée. Nommons quelques-uns de ces ouvrages en oubliant les auteurs: deux monographies paroissiales, un répertoire des mariages, deux recensements, un terrier, un dictionnaire biographique, des notes historiques, des filiations de vieilles familles, etc...

* * * * *

QUÉBÉCOIS EN COLOMBIE BRITANNIQUE

Tous les chercheurs en généalogie déplorent l'absence d'ouvrages généalogiques sur les nôtres établis depuis plus d'un siècle en Colombie Britannique. Il n'existe ni répertoire, excepté celui de Maillarville, ni recueils, ni biographies des québécois établis là-bas. On peut lire d'excellentes biographies de prêtres, de missionnaires, tel Mgr Modeste Demers, premier évêque de Victoria (1809-1871), aussi de certains hommes connus: Jules-Maurice Quesnel, Jules LaRocque et quelques autres. Pourtant ceux qui ont laissé descendance et ceux qui ont été les auteurs de centaines de lignées aux noms bien français devraient aussi être biographiés. A ce jour nous ne connaissons rien sur eux. Dommage!

Depuis quelques mois, paraît, par tranches, dans LE SOLEIL DE COLOMBIE, une étude sur LE FAIT FRANÇAIS EN COLOMBIE BRITANNIQUE, par Glen Cowley. Des franco-colombiens semblent donc intéressés à la biographie et à la généalogie des leurs. Il faut souhaiter des ouvrages prochains.

Pourquoi pas devenir membre de la Société Historique Franco-Colombienne, a/s Mme Catherine Lévesque, 211, 46e Avenue-Ouest, Vancouver, C.B. V5Y 2X2 (cotisation \$4.00).

* * * * *

"O notre histoire,
écrin de perles ignorées,
Je baise avec amour
tes pages vénérées."
(Octave Crémazie)

"La prédilection des auteurs canadiens-français pour les travaux historiques témoigne de leur sérieux d'esprit, d'un goût réel et d'un sens pratique et profond."
(Herma Bastien)

INVITATION

LA PROCHAINE RÉUNION
DE LA
SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC
AURA LIEU

LE 17 octobre 1979

À

20h00

SUJET: La famille Jalbert

CONFÉRENCIER: père Gérard Jalbert, o.m.i.

ENDROIT: Edifice "G", 1035 Lachevrotière, Québec

Ceux qui ne stationnent pas leur voiture dans le stationnement intérieur, rue Conroy, doivent entrer au numéro 1035, rue Lachevrotière, la seule porte ouverte le soir.

Le compte rendu de la réunion de septembre 1979
paraîtra dans le numéro de novembre.